



Société Suisse des Auteurs
Schweizerische Autorengesellschaft
Società Svizzera degli Autori

N° 76 printemps 2005



dire

Pipi, cacca, zizi, gros sous

Contents les auteurs suisses, non? Enfin le monde politique confédéral et les médias s'intéressent à leurs productions. L'été dernier, un mot coquin issu d'un film de comédie fait hoqueter les chroniqueurs. Peu après, un carton d'invitation pour une exposition parisienne d'art contemporain, associant la démocratie suisse aux prisons étasuniennes en Irak, fait grincer les dents du sérail diplomatique. Une photo montrant le personnage d'une pochade – représentée dans cette même exposition – jouant le petit chien levant la patte devant l'effigie d'un conseiller fédéral fait éructer d'indignation des parlementaires. Puis l'un d'entre eux – par ailleurs auteur – crie au loup parce qu'une association d'écrivains le rejette. Des conséquences? David Streiff, directeur de l'Office fédéral de la culture, est poussé à la démission, Pro Helvetia voit son budget diminué d'un million... on croit rêver. Ou serait-ce un cauchemar?

En quoi ce débat de type «bac à sable» concerne-t-il les créateurs? Peut-il les mettre en émoi en les menaçant de plomber leur avenir? Il n'y fut guère question de création de l'esprit, mais d'accusations sans fondement de copinage, de fumeuses considérations sur «l'image du pays», du coût et de la rentabilité des artistes...

Ce n'est pas original que la création artistique se trouve au cœur des soubresauts de la lutte pour le pouvoir dans une société moderne. Si dans une société totalitaire, la vraie création est pourchassée parce qu'elle manifeste l'espoir de vie et de liberté malgré la prison mortifère du discours obligé, dans une société libérale, sa position est ambiguë. Le pouvoir la flatte ou la fustige selon qu'il en a besoin pour prouver son libéralisme ou que, comme le roi, il craigne sous son regard de se sentir nu.

Aujourd'hui en Suisse, les créateurs n'ont que le choix d'être éveillés et solidaires – par-delà la multiplicité de leurs visions – parce que l'idée à la mode d'efficacité économique de la culture ne peut que mener au mercantilisme forcené de leurs actions (le contraire de ce que développe tout le combat pour la diversité culturelle) et assécher, par la dictature du conformisme, ce qui fait l'inventivité artistique essentielle, son intelligence et ses sensibilités; parce que le projet affiché de la droite réactionnaire de ne plus soutenir en matière de culture que le folklore, le patrimoine du passé et ses commémorations, immobiliserait inmanquablement une société dans la soumission, pour la faire glisser vers le totalitarisme. Dans ces circonstances que l'on croyait loin derrière nous, ce numéro d'*A Propos* se fait l'écho de quelques réflexions nécessaires.

Claude Champion
Président du Conseil d'administration de la SSA



Coup d'œil

savoir

- 2 Le régime des autorisations
- 3 L'ISAN ou la nouvelle traçabilité des œuvres audiovisuelles

comprendre

- 4 Quelle culture pour quel pouvoir?
La parole à Christoph Fellmann et Gérard Delaloye
Interview de Léa Fazer, réalisatrice

aimer

- 7 Les Prix SUISSIMAGE / SSA à Soleure
- 7 Bourses SSA 2004 pour la création musicale
- 8 TEXTES → en → SCÈNES et VISION CINÉMA: témoignages
- 9 Bientôt les 20 ans de la SSA



Photo: Roberto Ackermann



Notions de base du droit d'auteur - cinquième partie

Le régime des autorisations

Autorisations individuelles

Le droit d'auteur est une prérogative individuelle accordée aux auteurs sur leurs œuvres. Le premier mode de gestion du droit d'auteur est donc celui d'une relation directe entre l'auteur et l'utilisateur, par exemple entre un auteur dramatique et un théâtre.

Alors même que les auteurs disposent pleinement de leurs droits d'exploitation et qu'ils seraient en mesure d'entrer en relation directe avec les utilisateurs de leurs œuvres, dans certains cas, ils préfèrent faire intervenir une société d'auteurs. Ils la chargent alors de centraliser les demandes, de délivrer les autorisations d'utilisation en leur nom propre, de percevoir et de répartir les redevances. On nomme cette pratique la «gestion individuelle centralisée».

Gestion collective volontaire

Certains types d'œuvres sont destinées à être utilisées massivement, sans que l'auteur puisse systématiquement négocier les conditions économiques d'une autorisation préalable. C'est pourquoi, dans un grand nombre de pays, les auteurs se sont regroupés au sein de sociétés ou d'associations d'auteurs, afin de renforcer leur position de négociation par une représentation collective: on parle alors de «gestion collective volontaire».

En signant un contrat d'adhésion avec une société de gestion de droits

d'auteur, les auteurs **cèdent** à cette société certaines prérogatives liées à leurs droits d'auteur, afin que cette dernière puisse les gérer à titre fiduciaire.

La gestion collective des droits d'auteur facilite tout à la fois le contrôle des utilisations, l'octroi d'autorisations globales, la perception et la répartition des rémunérations. C'est le cas notamment de la gestion des droits d'émission (radio et télévision). Il est en effet plus simple, autant pour le diffuseur que pour l'auteur, de remettre à une société représentant l'ensemble du répertoire concerné le soin de négocier, de percevoir et de répartir les redevances.

Gestion collective obligatoire

Dans certains cas bien précis, qui constituent des limitations aux droits exclusifs des auteurs, la loi contraint les titulaires de droits à les exercer collectivement, en se regroupant au sein d'organismes de gestion qui deviennent seuls habilités à délivrer les autorisations nécessaires et à encaisser des redevances. Parmi les utilisations soumises à ce régime, on compte les droits de retransmission (simultanée et inchangée) et la réception publique d'œuvres diffusées, la location d'œuvres pour l'usage privé, les redevances pour copie privée et la reprographie (photocopies), l'usage d'œuvres dans les écoles et les entreprises.

Les sociétés d'auteurs perçoivent des redevances auprès des utilisateurs sur la base des tarifs qu'elles édifient (un seul tarif pour chaque mode d'utilisation et un seul organe d'encaissement) et procèdent à leur répartition auprès des auteurs concernés.

Un auteur n'est pas tenu d'adhérer à une société de gestion, mais s'il ne le fait pas, il ne pourra prétendre à exercer lui-même les droits soumis à la gestion collective obligatoire, ni à percevoir une rémunération en découlant.

A noter que la gestion des sociétés d'auteurs est surveillée en Suisse par la Confédération, plus particulièrement par l'IPI, l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle.

Pour en savoir plus sur le droit d'auteur, consultez www.ssa.ch (rubrique portrait/droit d'auteur).



Assemblée générale de la SSA

Vous pouvez d'ores et déjà agender la date de la prochaine assemblée: **le samedi 4 juin 2005 à 10 h 30 au Théâtre de Vidy-Lausanne.**

Nous nous réjouissons de vous y rencontrer!

Tarif provisoire 2005

La SSA a décidé de fixer un tarif provisoire identique à celui de 2004 pour les diffusions 2005. La valeur des points pour 2005 est donc de Fr. 0,80/minute à la télévision et Fr. 0,35/minute à la radio.

Consultez les tarifs provisoires 2005 sur notre site www.ssa.ch (rubrique documents/tarifs versés aux auteurs).

La nouvelle traçabilité des œuvres audiovisuelles

L'ISAN (numéro international normalisé des œuvres audiovisuelles) est un système de numérotation volontaire, certifié ISO, aux fins d'identification des œuvres audiovisuelles. Il constitue une identification unique, permanente et reconnue à l'échelle internationale pour chaque œuvre audiovisuelle.

L'ISAN n'est pas un « descripteur de contenu » mais un numéro « muet », sans indication sur le pays de production ou les droits d'exploitation. Il sert uniquement à identifier l'œuvre audiovisuelle et demeure le même, quel que soit le format de diffusion de l'œuvre ou l'utilisation qui en est faite.



Quels sont les avantages d'ISAN ?

L'ISAN distingue de manière unique une œuvre audiovisuelle de toutes les autres. Une œuvre marquée d'un ISAN peut être identifiée partout et en tout temps, indépendamment de la version linguistique, des titres de diffusion et des adaptations pour un pays ou une région.

L'ISAN est utile notamment pour des applications informatiques, p.ex. l'annonce de répertoire ou l'échange de données concernant des œuvres audiovisuelles.

ISAN

- permet le suivi de l'exploitation des œuvres audiovisuelles
- facilite le recouvrement des redevances de droits d'auteur et de licences d'utilisation
- est un moyen efficace dans la lutte contre le piratage.

Toute personne juridique ou physique ayant un lien permanent prouvé avec une œuvre audiovisuelle (auteur, producteur, télévision) peut demander un ISAN.

Emplacement de l'ISAN ?

L'ISAN est intégré en tant qu'élément de données dans chaque système qui administre et traite des informations concernant une œuvre audiovisuelle.

Pour les œuvres sous forme analogique, l'ISAN sera incrusté de façon sécuritaire sur l'original et toutes les copies d'archives. Pour les nouvelles œuvres, il est recommandé d'imprimer l'ISAN sur le négatif de la copie maîtresse.

Pour les œuvres sous forme numérique, l'ISAN sera enchâssé dans la copie maîtresse, puis transféré sur toutes les copies. Les normes MPEG 2 et MPEG 4 prévoient déjà l'espace de l'identificateur ISAN dans le format.

L'ISAN sera en outre indiqué sur tout document, matériel publicitaire ou emballage d'œuvres audiovisuelles.

ISAN International

ISAN est administré par l'Agence internationale ISAN (ISAN-IA), chargée de coordonner le système et de gérer une base de données centralisant les œuvres audiovisuelles enregistrées. ISAN-IA est également compétente pour désigner et surveiller les agences de déclaration ISAN dans le monde entier; elle a son siège à Genève.

ISAN Berne

ISAN Berne est une agence de déclaration autorisée par ISAN International. L'association a été fondée tout début 2005 par les sociétés de gestion SUISSIMAGE, SWISSPERFORM et SSA. Comme toutes les agences de déclaration, ISAN Berne est une organisation à but non lucratif.

Comment procéder ?

Si vous êtes auteur, demandez à votre producteur de faire le nécessaire en s'inscrivant en premier auprès de l'agence de déclaration ISAN-Berne qui fournira les éléments nécessaires pour l'enregistrement en ligne des œuvres et l'attribution du numéro ISAN. Si vous êtes auteur-producteur, vous pouvez (en accord avec l'autre co-producteur, le cas échéant) vous inscrire directement auprès de l'agence ISAN-Berne.

www.isan-berne.org

Un Tiré à Part consacré au cinéma d'animation suisse

Des rapports entre l'écriture théâtrale et cinématographique (n° 1) aux enjeux de la diversité culturelle (n° 3), en passant par la situation des comiques suisses (n° 2), les *Tirés à Part* poursuivent leur investigation des différentes facettes du monde culturel suisse. Pour la première fois en collaboration avec notre société sœur **SUISSIMAGE**, le nouveau numéro consacre un pan de notre cinéma national à la fois célébré et méconnu. **Roland Cosandey**, qui a beaucoup écrit sur son rayonnement, nous retrace les enjeux qui distinguent cette forme définitivement indémodable et jouissive de la production audiovisuelle suisse.

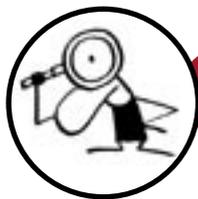
Bienvenue à Théâtre en camPoche

Les EAT-CH (Ecrivains associés du théâtre), nés, à l'instar des EAT-France, du désir des auteurs de promouvoir l'écriture théâtrale au sein d'un processus de création qui les a partout marginalisés depuis un demi-siècle, se félicitent de la création, chez l'éditeur Bernard Campiche et sous l'égide de la SSA, d'une nouvelle collection dirigée par Philippe Morand. Comédien, metteur en scène et écrivain, Morand fut durant sept ans le directeur du Poche-Genève, premier théâtre de Suisse romande à consacrer sa programmation exclusivement aux auteurs vivants, dont plusieurs suisses romands; sa fonction lui a aussi permis de développer des contacts avec toute la francophonie. Il était donc tout désigné pour ce nouveau rôle.

Puissent la rencontre et la conjugaison des efforts de deux vrais professionnels, prêts à s'engager pour la mise en valeur et la diffusion (à l'étranger aussi, espérons-le) des auteurs d'ici, fournir la preuve qu'il existe en Suisse romande de nombreux textes de théâtre dignes d'être reconnus!

Les EAT-CH





Autour du thème «Quelle culture pour quel pouvoir?», A Propos ouvre ses colonnes à deux chroniqueurs attentifs de la vie culturelle suisse, l'un alémanique, l'autre romand.

Bienvenue en swiss-swiss democracy!

«**J**e m'étonne, écrivait Thomas Hirschhorn à Paris, lors de son exposition sur la Suisse, qu'un pays tellement attaché à sa précision ait produit une démocratie aussi floue.» Ainsi donc: il a suffi d'un tout petit incident, un jeu de mots obscène dans un film, un petit pipi à Paris, pour que nos politiciennes et nos politiciens foncent tête baissée renverser au galop les garde-fous de l'Etat de droit les uns après les autres: ils ont oublié que ce n'était pas à eux, mais à un tribunal de constater d'éventuelles atteintes à la dignité humaine. Ils ont tempêté contre un artiste sans avoir vu son travail, et puni les autres. L'écrivain Franz Hohler, qui a rappelé sur une simple pancarte en carton devant le Palais fédéral que la liberté d'expression artistique était garantie par la Constitution, a été apostrophé et prié de cesser son «baratin». La Constitution, du baratin? Le fait est là: cette démocratie est devenue floue, molle et malléable. Pas seulement face à la culture; de manière similaire, les principes de l'aménagement du territoire passent à la trappe, à peine un gros investisseur ou une célébrité fortunée frappe à la porte; la police empêche des fans de football sans antécédents judiciaires d'assister à un match, des parlementaires populistes ne cessent de pester contre les plus éminents juges fédéraux.

Ainsi, l'affaire Hirschhorn aura mis en lumière – tout à fait dans le sens de l'artiste – non pas le rapport délétère entre le monde politique et celui de la culture, mais bien plus une culture politique qui fait fi des fondements démocratiques quand cela lui convient. La culture en pâtira peut-être dans la mesure où Pro Helvetia

pourrait être amenée à filer doux pendant quelque temps. Mais l'affaire ne saurait faire de tort aux relations entre la politique et la culture, car celles-ci sont pour ainsi dire inexistantes au niveau fédéral. Cela tient au monde politique, qui a largement prouvé son incompetence culturelle l'an dernier (il semble qu'à Berne, personne ne soit en état de faire la distinction entre un auteur et un personnage de film de fiction ou de théâtre). Cela relève du fait qu'à Berne, l'importance de la politique culturelle tend vers zéro, et qu'au Conseil national ou au Conseil des Etats, personne ne peut ni ne veut se profiler sur les questions culturelles. Mais cela tient aussi à la culture, une zone quasi franche de politique,

du moins en Suisse alémanique. La protestation des créateurs contre l'action punitive du Conseil des Etats envers Pro Helvetia fut symptomatique: tandis que Franz Hohler se retrouvait seul pour manifester sur la place Fédérale, plusieurs dizaines d'artistes éminents inséraient une annonce d'une page entière dans un journal. Ce n'est donc pas l'argent qui manque...

Avec un milieu culturel qui a démissionné du débat politique et ignorant en la matière, avec des partis qui, selon leurs préférences idéologiques, attendent des artistes une utilité économique ou l'observance de la morale en cours, et qui, au-delà de cela, se montrent singulièrement indifférents, il est fatal qu'une fois de plus, il ait fallu l'UDC et l'annonce d'une attaque au soutien à la culture, pour que la politique et la culture s'assurent de leur importance réciproque.

Christoph Fellmann, journaliste indépendant, rédacteur de «Das Kulturmagazin», Lucerne

Thomas Hirschhorn, 2004

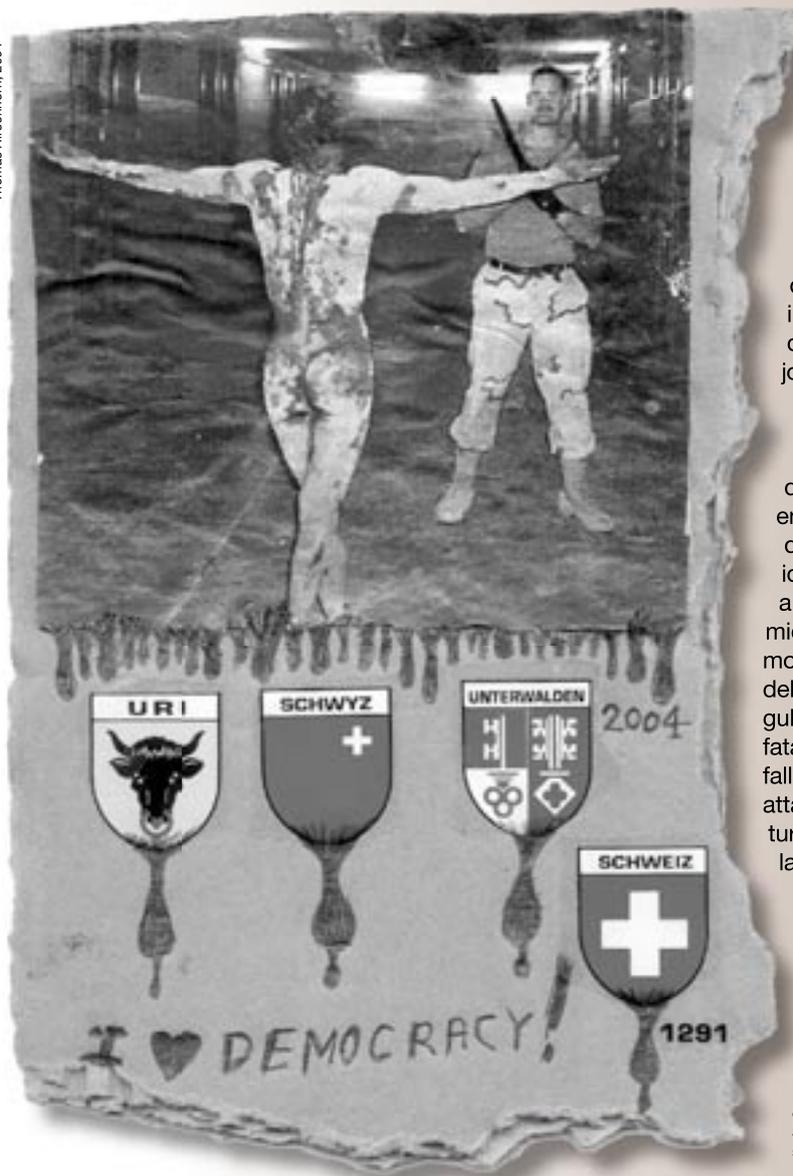
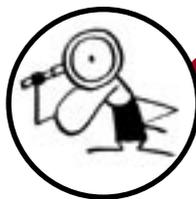


Illustration du carton d'invitation et de l'affiche de l'exposition «Swiss Swiss Democracy» au Centre culturel suisse de Paris.



Interview de Léa Fazer

En été 2004, le film *Bienvenue en Suisse* se trouve au cœur d'une tourmente politico-culturelle. La scénariste et réalisatrice, Léa Fazer, donne son point de vue pour la première fois.

Avec le recul, quel regard portez-vous sur la polémique déclenchée par votre film ?

J'ai d'abord été surprise. Mon film développe une vision clairement non-réaliste de la Suisse. Il décrit notre pays comme un paradis rousseauiste imprégné d'érotisme pastoral. Je me suis aussi amusée avec les clichés qu'on entend en Suisse sur la France, et inversement, puis je leur ai tordu le cou, histoire d'en finir avec l'obsession de l'identité nationale. Franchement, pas de quoi s'énerver. Et puis, on s'est quand même énérvé... J'ai dû toucher des choses dérangeantes. Cela arrive avec l'humour. On vient chatouiller des sentiments refoulés. C'est comme tirer

les moustaches d'un lion qui dort. Parfois, on le réveille. Un matin, un journal titrait en une: «Les Couchepinades de Léa Fazer». Certaines personnes trouvaient scandaleux que mon film ait reçu la manne publique. L'un des responsables de ce «dérapiage» explique très sérieusement que, n'étant pas de langue maternelle française, il croyait que «pine» était le féminin de la pomme de pin. C'est un peu le procès de Kafka revu et corrigé par Courteline.

Qu'avez-vous à dire à propos du jeu de mots «Couchepine», qui semble avoir déclenché toute cette affaire ?

On a toujours cité ce jeu de mots hors contexte. De plus, on me l'attribuait personnellement. Oublie-t-on la nature d'une fiction? Le personnage qui commet ce jeu de mots vient de se faire «piquer» sa femme par un Valaisan qui s'appelle Aloïs Couchepin*. Le malheureux cocu tente de se consoler en dénigrant son rival. Son dépit est si flagrant que ses paroles ne peuvent être prises pour argent comptant. A fortiori, on ne peut les prendre comme un résumé de la *Weltanschauung* de l'auteur. Si Pascal Couchepin se sent blessé, je ne peux que lui présenter mes excuses, car ce n'était pas mon intention. J'ai choisi d'appeler mon personnage «Aloïs Couchepin» parce que ce que c'est un nom typiquement valaisan. Je ne suis pas une politicienne. Mon film est une fiction, et qui plus est, une comédie. Avec ce «procès», on m'assimile aux extrémistes type Le Pen, qui se plaisent à faire des calembours insultants. Cet amalgame est inacceptable.

Pensez-vous que votre film a été instrumentalisé ?

Instrumentalisé me semble trop fort, mais pourquoi ne parlait-on jamais de cinéma? On mentionnait à peine les performances de Walo Lüönd et Peter Wyssbrod. Rien sur la réalisation, la lumière, la musique. Quand on a réalisé un film, cette absence laisse perplexe. On se demande si certaines causes nous dépassent, si certains comptes se règlent sur le dos du film. L'enquête sur la légalité de la subvention ressemblait

un peu à une chasse aux sorcières... D'un autre côté, c'est souvent le sort des comédies. On ne reconnaît jamais ni le travail que demande ce genre, ni son inscription dans une tradition. Dommage, l'humour a une fonction que Milan Kundera définit dans *Parlons Travail* (de Philip Roth – Gallimard, Collection Du Monde Entier): «J'ai appris la valeur de l'humour sous la terreur stalinienne. Je savais toujours reconnaître quelqu'un qui n'était pas stalinien à sa façon de sourire. Le sens de l'humour est un signe de reconnaissance auquel on peut se fier. Et depuis, je suis terrifié par un monde qui perd son humour.»

A partir de votre exemple, pensez-vous que la liberté de création, y compris dans un esprit satirique, est remise en cause en Suisse ?

Deux faits. Premièrement, *Bienvenue en Suisse* était programmé au Festival du cinéma suisse de New York; puis les organisateurs «ont subi des pressions». «On» leur aurait signifié qu'avec cette polémique, mieux valait que le film se fasse oublier. Ils l'ont déprogrammé. Deuxièmement, pour les mêmes raisons obscures, le film ne sera pas diffusé en Suisse allemande... Est-ce de la censure? C'est peut-être, plus pragmatiquement, un gage donné à Pascal Couchepin, irrité par le film. Si l'avenir du cinéma helvétique dépend de lui, on peut comprendre ce pragmatisme.

Le dernier mot de Léa Fazer – auteur de comédie – sur cette affaire, ce sera... Sans rancune.

Propos recueillis par Pierre-Louis Chantre

* La réplique du film étant: «J'aurais dû me méfier, Aloïs Couchepin, comme anagrammes, y a «couche» et «pine», y a «pine à cul» même!»

Léa Fazer

1986-1989: Diplôme de comédienne à l'École nationale de Strasbourg et licence de cinéma à l'Université de Paris VII.

1989-1993: Expériences de comédienne au théâtre, notamment avec Jacques Lassalle, Philippe Adrien, Jean-Paul Wenzel.

1991-1992: Assistante de Pierre Naftule, notamment pour la *Revue genevoise*.

1993-2000: Ecriture et mise en scène de plusieurs pièces de théâtre à Paris, dont *Les Fils de Noé*, joué au Théâtre de la Tempête, et *Porte de Montreuil*, créé au Centre culturel suisse.

1997-1998: Pour la TSR, directrice de collection pour le sitcom *Bigoudi*, écriture de 25 épisodes.

2004: Ecriture et réalisation de *Bienvenue en Suisse*.

2005: Ecriture d'une pièce de théâtre, *Les Névrosés*, créée en février 2005 au Théâtre du Rond-Point.



Aide à l'édition d'œuvres théâtrales

Cette aide du Fonds culturel de la SSA permet aux œuvres sélectionnées d'auteurs membres de la SSA (exclusivement) d'être éditées dans un volume «ENJEUX» de la collection «Théâtre en camPoche» lancée par **Bernard Campiche Editeur**. La décision d'édition est prise souverainement et conjointement par Bernard Campiche Editeur et le directeur de la collection, Philippe Morand. Délais d'envoi des dossiers: **30 avril 2005**, pour les œuvres à créer entre septembre 2005 et janvier 2006 **31 août 2005**, pour les œuvres à créer entre février et juin 2006

Bourses SSA 2005 pour la création chorégraphique

Pour la neuvième fois, le Fonds culturel de la SSA attribuera cette année jusqu'à **3 bourses** d'un montant total de **Fr. 30000.-** aux meilleurs projets présentés par des auteurs chorégraphes de compagnies de danse suisses indépendantes. Délai d'envoi des dossiers: **1er juin 2005**

Prix SSA 2005 à l'écriture théâtrale

Le Fonds culturel de la SSA attribue sur concours jusqu'à **6 prix de Fr. 5000.-** chacun récompensant des auteurs de pièces de théâtre originales, inédites et non encore créées. En plus de ces prix, la SSA soutient la création publique des pièces de théâtre lauréates en attribuant aux compagnies ou aux théâtres professionnels qui décident de les produire une somme de **Fr. 10000.-** à titre de contribution aux frais de chaque création. Délai d'envoi des dossiers (sous pseudonyme): **15 juin 2005**

Prix tandem 2007 SSA-FSSTA

La première édition du Prix Tandem s'achève actuellement avec succès. La deuxième édition dotée de deux prix (au lieu d'un précédemment) va commencer. A la suite de réflexions issues maintenant de l'expérience, la SSA et la FSSTA ont décidé de quelques modifications au règlement. Afin de tenir compte de l'important engagement, en travail de création et dans la

durée, que représente la participation à ce concours tant pour les auteurs que pour les troupes, nous avons introduit une prime de participation de **Fr. 500.-** pour chaque auteur et chaque troupe non lauréat faisant tandem jusqu'aux représentations. Le budget de Tandem n'étant pas extensible nous avons alors diminué les montants des prix:

- 1^{er} prix: Fr. 4000.- pour l'auteur et Fr. 2000.- pour la troupe
- 2^e prix: Fr. 2500.- pour l'auteur et Fr. 1000.- pour la troupe

En raison de ces modifications le délai d'inscription a été prolongé au 20 juin 2005.

Vous trouvez une description de tous les concours SSA dans la rubrique créer de l'A Propos 74 et sur notre site www.ssa.ch (rubrique portrait / fonds culturel).

Journées de Soleure: Prix SUISSIMAGE/SSA

Les Fonds culturels de la SSA et de SUISSIMAGE ont décerné le 27 janvier dernier trois prix à l'occasion des 40^{es} Journées cinématographiques de Soleure.

Un jury commun a attribué le **Prix de la relève pour le meilleur court métrage suisse 2004**, doté de **Fr. 15000.-**, à **Thomas Gerber** pour son film de fiction de 18 minutes **Fledermäuse im Bauch** (*Des Chauves-Souris dans le Ventre*). Thomas Gerber est un Lucernois de 27 ans qui vit et travaille à Zurich. **Fledermäuse im Bauch** est son film de diplôme à la «Hochschule für Gestaltung und Kunst Zürich, section Film/Video». Le film était aussi nommé pour le Prix suisse du meilleur court métrage.

Le même jury a également décerné le **Prix de la relève pour le meilleur film suisse d'animation 2004**, doté de **Fr. 10000.-**, à **Rafael Sommerhalder** pour son film de 8 minutes **Herr Würfel**. Le Zurichois Rafael Sommerhalder a étudié à l'Ecole cantonale de Lausanne où il a obtenu

son diplôme de réalisateur.

Le troisième prix offert par la SSA et SUISSIMAGE, soit le **Prix du Public** doté de **Fr. 5000.-** pour le meilleur film d'animation présenté dans le programme spécial «Concours SUISSIMAGE/SSA», a été remporté cette année par **Rolf Brönnimann** pour son film de 6 minutes **Hang over**. Rolf Brönnimann est né en 1958. Il a fait ses études de graphisme et d'animation à Zurich et aux Etats-Unis.

Bourses SSA 2004 pour la création musicale

Le Fonds culturel de la SSA attribue, sur demande et durant l'année, des bourses pour soutenir les compositeurs de musique de scène et d'œuvres dramatico-musicales (voir rubrique «Créer» A Propos 74). Pour l'année 2004, la Commission culturelle a alloué les bourses suivantes:

Bourses pour les compositeurs d'une œuvre dramatico-musicale (Fr. 10000.-):

- Opéra **La Citadelle de Verre**, musique de Louis Crelier (Neuchâtel) sur un scénario original de Pierre Christin, scénographie de Enki Bilal
- Opéra **Les Musiciens de Brême**, musique et livret de De-Qing Wen (Genève)

Bourses pour les compositeurs de musique de scène (Fr. 3000.-):

- **The Invisible Someone Somehow** de la Cie Krassen Krastev, musique de Frédéric Morier (Lausanne)
- **Le Destin des Viandes**, pièce de Anne-Lou Steininger, musique de Popol Lavanchy (Renens)
- **Comme un Quartier de Mandarine sur le Point d'éclater**, pièce de Camille Rebetez, musique de Antoine Kauffmann (Delémont)
- **To be or to be**, pièce de la Cie Jours Tranquilles, musique de Stéphane Blok (Lausanne)

Photo: Nikolaus Staus



Thomas Gerber (à gauche), l'auteur de *Fledermäuse im Bauch*



Lecture de «*Les Yeux ouverts*»
de Nicolas Couchepin
(m.e.l. Philippe Morand)

Photo: Valdemar Verissimo

TEXTES→en→SCÈNES 2004

Le 29 janvier dernier au Théâtre Vidy-Lausanne, plus de 500 spectateurs sont venus écouter les mises en lecture des auteurs lauréats de **TEXTES→en→SCÈNES 2004**: Claudine Berthet, Sandra Korol, Camille Rebetz et Nicolas Couchepin. Formidable journée de théâtre: découverte, dans une atmosphère à la fois attentive et enthousiaste, de quatre nouvelles pièces qui appellent metteurs en scène et théâtres pour que nous puissions les voir prochainement en création: *En Haut de l'Escalier*, *Salida*, *Nature morte avec Œuf*, *Les Yeux ouverts*. Au nom de ses collègues, Sandra Korol évoque les ateliers à Maisons Mainou et à L&Arc qui ont conduit à ces écritures. **TEXTES→en→SCÈNES** est une action conjointe de la SSA, Pro Helvetia, le Pour-Cent culturel Migros, l'AdS, en partenariat avec sept théâtres romands.

La vie a cela de merveilleux qu'elle a toujours plus d'imagination que nous. En conséquence de quoi, elle a le chic pour bidouiller des rendez-vous d'une justesse bouleversante: celui du premier acte de **TEXTES→en→SCÈNES** se composait de deux grands gars, de deux petites bonnes femmes et de quatre univers totalement différents! On aurait pu craindre le contraire, tant le formatage est d'actualité, mais non... Quatre paroles distinctes, quatre chemins particuliers et quatre envies précises pour quatre voyages aux antipodes. Et c'est à cela qu'il faut peut-être attribuer la première réussite de ce rendez-vous. Quatre planètes originales c'est la promesse de quatre conjonctions d'autant plus formatrices qu'elles sont pacifiques, puisqu'à aucun moment ne se rencontre le risque de fouler le même

terrain. Et puis, surtout, la vie a eu le bon goût de placer au centre de ce carrefour-ci une source entièrement dédiée au ravitaillement des voyageurs. En milieu hostile, c'est autour des sources que se déclenchent les guerres les plus féroces. Surtout si la source en question ne crachote que de rares gouttelettes et que les prétendants sont nombreux. Or, en six mois, la source ne s'est jamais tarie, au contraire. Et voilà bien l'autre réussite de ce projet.

En proposant Jean-Marie Piemme comme puits-guide et sage-femme (le maître ne se doit-il pas d'amener l'élève à accoucher de ce dont il sait déjà?), il nous a été offert d'initier un dialogue placé sous le signe de l'abondance, en cela fluide et pertinent. Pertinent, parce que tissé avec un homme qui sait non seulement décortiquer le texte de théâtre et en divulguer les secrets sans retenue, mais qui sait aussi l'écrire. Parler écriture avec quelqu'un dont les doigts sont encore tout tachés de l'encre de ses propres mots force au respect! Et puis, Jean-Marie Piemme a cette sublime élégance de ne jamais railler l'univers proposé, de s'attacher à n'en souligner que les incohérences évidentes de fabrication et tout cela dans le seul but de voir se dresser la plus belle des architectures. Enfin, il y a surtout cette génialissime capacité à adopter la langue de l'autre, de sorte que la circulation des hypothèses soit à la fois horriblement efficace et d'un humour somptueux. Car ce grand petit bonhomme semble avoir compris que lorsqu'il s'agit de dire la vérité aux gens, il faut faire en sorte qu'ils en rient. Sinon ils vous tuent. Une perspicacité désarmante et délicieusement agaçante... On en redemande...

Sandra Korol

Vision Cinéma 2003 / 4

Le Fonds culturel s'est associé à FOCAL, la TSR et SUISSIMAGE pour la mise sur pied de **VISION CINÉMA**, une plate-forme de développement de scénarios pour auteurs-réalisateurs romands. Pendant près d'un an de travail, accompagnés par deux dramaturges et trois producteurs francophones, 7 participants ont travaillé à l'écriture de leur projet respectif dans une belle et intense atmosphère, accompagnés en dernière ligne par des parrains dont quelques prestigieux comme Agnès Jaoui (*Comme une Image*), Simon Mikael (*Les Ripoux*) et Stefano Rulli (*Notre Meilleure Jeunesse*). Julien Sulser témoigne ici pour ses camarades de cette belle aventure.

Il existe un adage, vieux comme le 7^e Art, qui dit qu'il faut être deux pour faire du cinéma. Cette maxime, aussi rabattue soit-elle, a au moins le mérite de recentrer la paternité d'un projet non pas aux seules compétences d'un individu, fût-il brillant et talentueux, mais bien à la mise en association, même contre nature, de plusieurs personnes. Le cinéma est un art de la rencontre.

«*Vision Cinéma*» ne proposait logiquement rien d'autre que ça. Des rencontres privilégiées entre auteurs suisses, dramaturges et producteurs étrangers. C'est donc surtout dans un esprit d'échange que se sont passés les journées de travail en groupe, où, dans le calme d'un hôtel retiré, tout le monde était amené à défendre ou à questionner, non seulement son propre travail mais aussi celui des autres. Si le but avoué était de réussir à écrire un scénario digne de ce nom, la rencontre avec les dramaturges inspirait une qualité bien plus grande encore: se donner la liberté d'envisager toutes les facettes d'un récit et pouvoir exprimer ses idées, fussent-elles farfelues, sur les autres travaux proposés. Cela pourrait paraître banal et vain, mais l'exercice n'est pas si courant que ça. Dans un pays où le manque d'argent attise le feu de la compétition, c'est un luxe pour un jeune cinéaste de pouvoir donner libre cours à son imagination, sans contraintes liées à la production.

Hormis le travail sur la dramaturgie, les diverses rencontres avec des producteurs étaient l'occasion de rappeler à



Collection «Cahiers Théâtre»

chacun que, si la production locale semble ardue, la réalité des pays francophones n'est pas si éloignée. Ici, comme ailleurs, le manque d'argent se fait cruellement sentir et la télévision, qui a depuis longtemps récupéré les spectateurs des salles, dicte désormais ses propres lois au marché.

Cependant, tous s'accordaient à dire que, même en composant avec ces contraintes, une association entre auteur et producteur ne pouvait se construire que sur la base concrète d'un scénario intéressant et original. Ce dernier point fut d'ailleurs profitable à certains participants qui purent continuer l'aventure et dont les projets sont aujourd'hui développés avec l'aide des producteurs présents.

Seule ombre au tableau, mais de taille en regard des attentes de certains participants, l'absence de producteurs suisses, dont la présence aurait inscrit le travail fourni dans une réalité régionale. Mais cette donne devrait changer avec l'édition «Vision Cinéma 2», puisque les projets soumis ne pourront être pris que s'ils sont soutenus par un producteur.

Une manière d'affirmer qu'il faut bien être deux pour faire du cinéma, cet art de la rencontre.

Julien Sulser

La SSA a 20 ans

En automne 2005, la SSA fêtera ses vingt ans d'existence. A cette occasion, le numéro d'*A Propos* d'octobre reviendra sur les vingt ans d'activités de la société et de ses membres. Dans ce numéro double, des espaces libres sont à prendre pour des membres qui souhaiteraient s'exprimer: un vœu, une pensée, une anecdote, vos contributions sont plus que les bienvenues. Vous pouvez nous envoyer **dès aujourd'hui et jusqu'au 1^{er} juillet, vos petits textes de 500 signes maximum** (espaces compris), étant entendu que pour des raisons éditoriales, la rédaction d'*A Propos* se réserve le droit de procéder à une sélection et à des citations partielles.

Denis Rabaglia
Président de la Commission Communication
et Publications (feedback@ssa.ch)

Nous vous rappelons que cette édition de pièces de théâtre, forte déjà de plus de quatre-vingt textes, est ouverte à tout membre de la SSA désireux de faire imprimer une œuvre à prix modique. Par souci d'unité, toutes les brochures, de format A4, seront présentées sous la même forme (mise en page, taille police, caractères etc.).

Le prix de revient par brochure, entre Fr. 4.50 et Fr. 6.– suivant le nombre de pages –, sera facturé par l'imprimeur à l'auteur pour un tirage de quinze exemplaires au minimum par œuvre.

La SSA stockera cinq exemplaires de chaque cahier afin de les revendre aux intéressés au prix de Fr. 9.– (prix payé par l'acquéreur à l'auteur). D'autre part, elle se chargera, à ses frais, de les distribuer aux principales bibliothèques intéressées par les éditions théâtrales.

Le catalogue de la collection «cahier théâtre», proposant titre et résumé succinct de chaque œuvre, ainsi que la marche à suivre sont présents sur notre site Internet (rubrique documents/catalogues) ou auprès de Christiane Savoy (tél: 021 313 44 67, cs@ssa.ch).

Informations générales:

Michel Tagliabue, tél/fax. 022 342 74 18

L'une part, l'autre reste

Dans le contexte d'une publication comme l'*A Propos* où – il faut bien le dire – ne travaillent pas de journalistes professionnels, le secrétariat de rédaction est une garantie indispensable de la mise en forme des articles. Pendant presque deux ans, **Barbara Bonardi Valentinotti** a pris en charge cette tâche avec un enthousiasme et un souci du détail qui sont pour beaucoup dans la réussite de cette modeste publication. Elle choisit aujourd'hui de nous quitter pour s'occuper de sa petite fille, Laura. Nous la regretterons, mais nos vœux l'accompagnent.

Elle sera remplacée par **Nathalie Jayet** qui donne ainsi une nouvelle orientation à son travail au sein de la SSA: elle passe de la responsabilité des encaissements théâtre aux publications et à la communication web de la société. C'est donc une personne parfaitement au

courant des rouages de la SSA qui aura pour charge désormais de rendre opérationnelle sa visibilité papier et numérique. La Commission Communication et Publications se réjouit déjà de collaborer avec elle.

Wanted

Vos affiches nous intéressent!

Chers auteurs membres de la SSA, mettez-nous sur votre mailing-list et envoyez-nous régulièrement vos affiches sur vos pièces de théâtre ou vos films que vous imprimez. Nous nous ferons l'honneur de les collectionner et de les afficher dans nos locaux. Merci d'avance.

Adresse d'envoi: SSA, Fonds culturel,
Rue Centrale 12/14, CH-1002 Lausanne



A PROPOS

Bulletin d'information trimestriel de la
Société Suisse des Auteurs (SSA)

Rue Centrale 12/14
Case postale 7463
CH - 1002 Lausanne

Administration générale
Tél. 021 313 44 55
Fax 021 313 44 56
info@ssa.ch
www.ssa.ch

Rédaction *A Propos*
Tél. 021 313 44 79
feedback@ssa.ch

Fonds culturel
Tél. 021 313 44 66,
jolanda.herradi@ssa.ch

Comité de rédaction

Denis Rabaglia (responsable), Barbara Bonardi (secrétaire de rédaction), Claude Champion, Gérard Chevrolet, Isabelle Daccord, Charles Lombard, Zoltán Horváth
Collaboration à ce numéro
Pierre-Louis Chantre, Gérard Delaloye, Sylviane Dupuis, Christoph Fellmann, Sandra Korol, Julien Sulser

Traduction

Ursula Gaillard

Correction

Anne-Sylvie Sprenger

Graphisme

Dizaïn, Jean-Pascal Buri, Lausanne

Illustrations

Mix & Remix

Impression

Presses Centrales Lausanne SA